

Neutralité en évolution

En 1939, le conseiller fédéral Guiseppe Motta refusait de signer un appel à la paix, adressé par le pape aux grands pouvoirs européens de l'époque préparant la guerre. La semaine dernière, le gouvernement suisse a suivi les mesures de boycott concertées au niveau international contre l'Irak, agresseur du Koweït et condamné par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ces deux positions illustrent de manière exemplaire les changements fondamentaux enregistrés en un demi-siècle par notre politique extérieure. En conséquence, devons-nous, comme le disait M. Felber, reformuler la neutralité pour l'adapter au nouveau contexte international? Ou faut-il même admettre avec le radical Ulrich Bremi que la neutralité «n'est plus le concept adapté aux problèmes de notre pays»?

La réponse n'est pas simple, car dans les connotations de la neutralité se mêlent de manière presque inextricable les réalités et les mythes de l'Histoire.

La neutralité armée est considérée comme principe garantissant le mieux l'indépendance et l'autonomie de notre pays. Si ce statut a été codifié par l'Europe de Metternich lors du Traité de Vienne, la Suisse avait appris depuis le XVI^e siècle à ne pas intervenir dans les querelles des grands. Toutefois, la neutralité absolue n'a jamais existé. Pour un petit pays comme le nôtre, la seule voie possible est l'indépendance interdépendante, liée aux besoins de sécurité des autres. La vraie question n'est donc pas de savoir si la neutralité suisse, considérant la fin du rideau de fer et la réconciliation européenne, a encore sa raison d'être. Il faut plutôt se demander si la poursuite des efforts de la Conférence d'Helsinki va aboutir à un système européen de sécurité collective et si le mot de l'ancien ministre allemand Egon Bahr va se vérifier, à savoir que dans pareil système de sécurité, il n'y a pas de place pour les neutres.

La Suisse neutre a pourtant bien survécu à cent cinquante ans de guerres européennes et à quarante années de

guerre froide ou de coexistence entre les systèmes de l'Est et de l'Ouest. Cela renforce le mythe du «Sonderfall» et d'une mission particulière de la Suisse dans la communauté des nations. La neutralité est pourtant avant tout à usage interne, dans notre (et nos) intérêt(s). La Suisse ressemble un peu à ce prudent boulanger de village qui, s'il veut vendre du pain aux protestants et aux catholiques, évitera de se mêler de leurs querelles. Il est donc légitime de souligner la question de l'utilité de la neutralité, comme l'a fait récemment M. Felber. Sa conclusion ne concordera peut-être pas avec celle des milieux économiques qui, pour mieux commercer avec tout le monde, ont toujours prêché l'abstentionnisme politique du pays sous prétexte de neutralité. Mais l'évolution des systèmes collectifs de sécurité aux niveaux mondial et européen change profondément la situation de la Suisse. Comme celle du boulanger: face aux efforts communs des protestants et des catholiques pour mettre sur pied une police efficace protégeant tous les villageois des voleurs, il peut certes accepter ou refuser de collaborer. Aucune de ces décisions ne sera pourtant interprétée comme étant «neutre» par des tiers, mais plutôt «pour» ou «contre» une communauté en train de se constituer. Et comme tout système collectif crée logiquement un avantage pour ses membres et tente d'exporter ses frais aux non-membres, il faut non seulement calculer les risques de la participation, mais également les coûts croissants de la non-participation. Cela signifie la fin d'une époque où les intérêts de la politique commerciale et ceux de la politique extérieure coïncidaient.

Il appartient au gouvernement de repenser la neutralité, sachant que celle-ci ne découle pas d'un principe constitutionnel, mais est un simple moyen de notre politique. Ce travail ne pourra toutefois être mené à terme à bref délai. Parce que la reformulation d'une politique extérieure néces-

WL

(suite en page 3)

La faiblesse d'un système

(pi) La demande allemande d'ouvrir provisoirement un corridor de transit pour les trains routiers de 40 tonnes montre une nouvelle fois à quel point cette question est cruciale, tant pour la Suisse que pour l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche. Et la fermeture du pont de Kufstein, dans le Tirol, ne pouvait tomber à un plus mauvais moment.

La Suisse et l'AELE sont en effet en négociation avec la Communauté européenne et la question des restrictions suisses au transport de marchandises par la route y sera naturellement abordée. Que le Conseil fédéral refuse la demande allemande, et il sera accusé de manque de solidarité avec ses voisins au moment de faire face à une situation exceptionnelle. On voit par ailleurs mal le gouvernement adopter une autre attitude, tant la pression intérieure est forte contre toute ouverture dans ce domaine; l'unanimité des cantons concernés est d'ailleurs là pour le rappeler.

On ne peut en l'occurrence parler d'égoïsme: lorsqu'on a déjà à supporter, dans des vallées étroites, le passage de plus de 1150 camions par jour (plus d'un par minute entre 5 heures et 22 heures), force est de reconnaître le bien-fondé de l'opposition à voir cette nuisible circulation se multiplier, par 2,6 au dire du Conseil d'Etat uranais. Les in-

frastructures, notamment le tunnel routier du Gothard, ne pourraient d'ailleurs absorber pareille augmentation du trafic lourd. Et il ne semble pas qu'il y ait lieu de douter de ces chiffres, leur ordre de grandeur étant confirmé tant par les recherches effectuées pour l'étude d'une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes que dans les faits, sur les routes secondaires du Tirol qui voient défiler dans les villages les camions qui ne peuvent plus emprunter l'autoroute hors d'usage pour une année environ.

Mais la question ne devrait pas tant porter sur le nombre de camions à «accueillir», provisoirement nous dit-on, que sur l'extrême fragilité d'un système. Que survienne un pépin sur l'un des passages Nord - Sud, et c'est la catastrophe. Le rail n'est certes pas à l'abri d'un arrêt accidentel d'exploitation. Mais, malgré un réseau resté pratiquement celui dessiné au siècle dernier,

il offre davantage de voies de secours acceptables. et si, dans le cas présent, le rail ne peut rapidement venir au secours de la route, ce n'est pas tant en raison d'infrastructures insuffisantes qu'à cause d'un déficit en matériel roulant et en personnel, résultat de décennies de subventionnement à outrance du trafic routier et de sous-investissement dans les chemins de fer. (A propos de subventions, cette période de vacances était propice aux comparaisons: pourquoi, en France et en Italie notamment, le prix du diesel est-il tellement plus avantageux que celui de l'essence? Chaque station-service étale en bord de route le taux de la subvention indirecte sous forme d'impôts non prélevés.)

A long terme donc, la solution est européenne: il faudra oser restructurer le secteur du transport routier. Il faudra se demander si tous les transports effectués ont un sens. Et il faudra rééquilibrer la répartition modale, au nom d'une saine rationalité, mais aussi pour combattre la faiblesse d'un système de transports de plus en plus axé sur la route. ■

MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE

A rebours du bon sens

(jd) Au seuil de l'été le Conseil fédéral a envoyé en consultation son projet de réglementation de la main-d'œuvre étrangère, qui prévoit 7000 saisonniers supplémentaires, 1000 autorisations de courte durée et 1000 autorisations annuelles de plus. Le gouvernement réussit ainsi l'exploit de susciter l'opposition conjuguée des syndicats et de la *Neue Zürcher Zeitung*. Un projet à rebours du bon sens, qu'on le considère sous l'angle politique, social ou économique. En fait Berne a cédé aux revendications de l'hôtellerie et des cantons touristiques, principaux bénéficiaires de cet assouplissement, tout en n'osant pas réduire la part des autres cantons.

Politiquement la proposition contredit l'objectif officiel de stabilisation de la population étrangère, argument central du gouvernement pour désamorcer les réactions xénophobes. Or l'effectif étranger en Suisse — saisonniers, frontaliers, réfugiés et requérants d'asile non compris — dépasse aujourd'hui le sommet de 1974 — 1'065'000 personnes. Quelle confiance accorder à un gouvernement dont les actes contredi-

sent aussi ouvertement le discours?

Par ailleurs ce projet s'inscrit en opposition totale aux conditions qui prévaudront à l'issue des négociations sur l'Espace économique européen. S'il est acquis que la Suisse pourra bénéficier d'une exception à la libre circulation des personnes, il est plus sûr encore que le statut de saisonnier ne survivra pas à l'accord. Alors pourquoi se hâter d'engager encore 7000 saisonniers supplémentaires au lieu d'amorcer dès maintenant la transition, comme préconise par exemple l'Union syndicale suisse?

Economiquement, le développement du marché du travail par importation de main-d'œuvre peu qualifiée ne peut que se révéler contre-productrice. Alors que l'industrie et les services ont peine à trouver les spécialistes indispensables, le Conseil fédéral ouvre les vannes en faveur de secteur à faible productivité, évitant à ces derniers les rationalisations indispensables à leur survie à terme.

Un projet donc à renvoyer à son expéditeur pour nouvelle conception dans une perspective européenne et de développement économique équilibré. ■

Banques et brancards

(ag) A l'occasion de l'inauguration de l'Institut de gestion bancaire et financière à l'Université de Lausanne, ce propos de Daniel Zuberbühler de la Commission fédérale des banques (cité dans *Entreprise romande*, 1 juin 1990): «Interrogé sur l'éventuelle concentration de banques suisses entre elles, il a «divulgué» un secret qui n'en est plus un: certains groupes bancaires vont en effet au-devant de sérieux problèmes. Naguère, le rôle d'une grande banque était d'englober les petites institutions qui ne pouvaient subsister. «Actuellement, le rôle de bon samaritain est aboli, car il y aurait trop de malades et de blessés aux soins intensifs»». ■

Du revenu brut au revenu imposable

On ne prête qu'aux riches. La statistique illustre ce dicton.

(ag) Numerus a rendu public il y a déjà quelque temps une enquête qui garde toute son actualité sur l'impôt payé par les contribuables vaudois. Cette recherche a porté sur 18'000 déclarations qui ont fait l'objet d'un dépouillement complet. Un échantillon d'une telle ampleur est véritablement représentatif et autorise des extrapolations fiables.

Deux précisions préliminaires encore. Les frais d'acquisition du revenu des indépendants n'apparaissent pas dans cette enquête. Ils ne font pas l'objet, sous rubrique spécifique, d'une déduction. Ils sont intégrés à la comptabilité du contribuable qui détermine son revenu professionnel. Il est évident, vu la plus grande élasticité des frais d'acquisition du revenu des indépendants, que les constatations générales qui vont être exposés s'en trouvent renforcées. Deuxième remarque. Dans le canton de Vaud les charges familiales ne font pas l'objet d'une déduction spéciale, mais d'une modification du taux appliqué au revenu imposable selon le système du quotient familial. On sait que ce mode de calcul est particulièrement avantageux pour les revenus élevés puisqu'il casse la progression du taux. Raison supplémentaire pour donner tout leur poids aux conclusions de Numerus.

Pour la période considérée (revenus 85-86) les revenus vaudois se sont élevés à 14,5 milliards de francs. Les déductions admises ont représenté plus de 4 milliards. Les déductions sociales se montent à 1,1 milliard, elles concernent les contribuables modestes qui bénéficient d'une sorte de correction du barème (974 millions). Il faut donc s'arrêter aux déductions dites générales auxquelles chacun peut prétendre. Elles constituent l'essentiel: 3,2 milliards. Elles se répartissent fort inégalement.

«La moitié la moins aisée des contribuables déduisent en moyenne moins de 5'000 francs; leur part dans le total des déductions générales est de moins de 20%. Le dixième des contribuables les plus riches déduisent plus de 43'000 francs en moyenne et absorbent près de 38% du total des déductions.»
(Numerus, p.2)

Les explications sont simples. Plus votre revenu est élevé, plus vous dépensez pour les assurances, notamment la prévoyance professionnelle (revenu brut

situé entre 24'600 et 41'500, déduction sous les assurances: 2784 fr; revenu supérieur à 64'400, déduction: 8308 fr). Plus discriminante encore, la déduction pour dette. Elle concerne les deux tiers des contribuables aisés; ils déduisent en moyenne 15'000 fr d'intérêts passifs. Même scénario pour les frais d'entretien d'immeubles, les contribuables aisés déduisent 7200 fr.

Le portrait robot est donc facile à dessiner: le contribuable aisé est bien assuré, propriétaire, attentif à l'entretien de sa villa. Plus du quart (26,4%) de son revenu est déductible.

Dès que l'on sort des catégories les plus faibles qui bénéficient de déductions sociales, ce sont donc les contribuables à grosses ressources qui ont le rapport revenu brut/revenu imposable le plus favorable (voir le tableau). ■

Neutralité en évolution

(suite de l'édition)

site le passage du non-engagement à l'engagement et que le test négatif de l'adhésion à l'ONU en 1986 est révélateur d'une méfiance populaire à l'égard d'une participation à un système collectif de sécurité. Le vieux réflexe est encore très présent. Ses racines sont historiques et révèlent une peur de participer à des conflits qui feraient apparaître la fragilité de l'intégration de notre petite société multiculturelle; une attitude de non-engagement a aussi pour raison de préserver l'unité confédérale. En 1914-18, la Suisse n'aurait pas survécu à une prise de position en faveur de la France ou de l'Allemagne.

Il n'y aura donc pas de réforme du principe institutionnel de la neutralité sans un changement de mentalité. Car pour qu'une nation puisse s'engager clairement dans une direction, il est nécessaire que ses citoyens acceptent de sortir de la «voie du milieu» en étant conscients des relations complexes qu'entretient le pays avec le reste du monde.

WL

Classe de revenu brut	Contribuables en %	Revenu imposable en % du revenu brut
moins de 11'700	10	0,0
11'700 à 20'400	10	19,5
20'401 à 28'300	10	52,3
28'301 à 35'200	10	67,6
35'201 à 41'500	10	74,6
41'501 à 49'000	10	77,3
49'001 à 58'400	10	78,1
58'401 à 71'400	10	78,2
71'401 à 95'400	10	77,1
95'401 et plus	10	73,3
Total	100	72,1

La part imposable du revenu brut augmente jusqu'à 71'400 fr. de revenu, pour diminuer ensuite.

Des vertus du désordre

Dans notre dernier numéro, André Gavillet parlait de sa «visite aux voisins», notamment architecturale et urbanistique. Il est toujours intéressant de voir comment, ailleurs, des problèmes lancinants sont résolus. Nous continuons donc aujourd'hui sur le même sujet, en nous arrêtant sur cette subtile désorganisation qui régit la vie quotidienne de tant de lieux où les Suisses vont en vacances, mais qu'ils ne sauraient tolérer chez eux.

(pi) Il y a l'ambiance, me direz-vous: les gens sont en congé, ils sont là pour se reposer et sont moins exigeants, plus «cool», que lorsqu'ils sont chez eux. Pas si sûr: on ne réserve pas un hôtel six mois à l'avance en prenant mille précautions sur son emplacement, les services offerts et l'approvisionnement du minibar pour accepter ensuite de manger sur une terrasse posée sur la route, pas même séparée des voitures par ces horribles bacs à fleurs publicitaires si courants chez nous. Et pourtant, le miracle est là: non seulement les clients atta-

blés ont l'air contents, mais en plus l'endroit est agréable, vivant de cette vie qui n'est pas artificielle comme dans un Mövenpick, et c'est volontiers que l'on y prolonge la soirée. Et la scène se répète dans nombre de villages et de villes, petites et grandes, en France.

Modération naturelle

Bien sûr, il y a des conditions: la circulation est modeste et peu rapide. L'explication est finalement assez simple: ce qui fait fonctionner le tout, c'est le chemin ambiant, la mauvaise organisation de ces lieux, les éventaires qui dépassent sur la chaussée, les marchands de pizza arrêtés où ils ont trouvé une place, l'état déplorable de la route et la désinvolture avec laquelle les automobilistes stationnent. L'absence de trottoirs dans la plupart des cas participe à cette fragile harmonie, en ce sens qu'elle oblige les piétons à marcher sur la route, donc les voitures à tenir compte de leur présence. La modération, dans ces cas, est naturelle. On ne roule pas à 60 km/h parce que l'on est ainsi «que» 10 km/h au dessus de la limite légale; mais on ne dépasse guère le 30 km/h sans s'en rendre compte, les nombreux obstacles semés sur la route et l'absence de visibilité n'autorisant pas une vitesse plus élevée.

La Suisse, bien sûr, est plutôt spécialisée dans les arrangements du style Grimentz ou Gruyères: tout le village devient musée, mais ne fonctionne plus que pour l'extérieur, sans que sa vie propre ne soit perceptible. C'est net, mais c'est ennuyeux. Partout ailleurs, les normes doivent être respectées: le service du feu doit pouvoir accéder 24 heures sur 24 et, pour que deux camions puissent croiser, il faut que la route fasse au moins six ou sept mètres, qu'aucun obstacle ne s'y trouve et que

la visibilité porte loin. Aucune occasion n'a été ratée, y compris à l'intérieur des localités, d'élargir, de faire respecter des alignements surdimensionnés et de rogner sur les virages. Le résultat est clair: plus aucune vie n'est possible au bord de la route, qui s'est transformée en coupure.

Le massacre n'est pas terminé

Je croyais cette conception des années soixante — large et droit — périmée depuis un certain temps, mais il m'a fallu déchanter au vu des réalisations récentes dans des localités d'ici, vaudoises surtout. La France, par chance, n'a pas eu les moyens, ou la volonté, centralisme aidant, de cette politique. Il en résulte un certain nombre de villages et de petites villes situés sur des axes routiers qui ont, dans le désordre, réussi à préserver une qualité de vie qui manque parfois cruellement chez nous. Mais il faut reconnaître aussi que quelques camions suffisent à rompre ce fragile équilibre.

Ce sont parfois nos standards de qualité qui ont fait fuir la vie des lieux où elle devrait trouver à s'épanouir. C'est l'effet pervers de la richesse. ■

Marché propre-en-ordre

Il n'est pas que la circulation où ce désordre soit synonyme de vie. Voyez les marchés: celui de Lausanne est de ceux que j'aime. Ou plutôt que j'aimais. Car il donne de moins en moins cette impression de la campagne qui pénètre en ville, mais fait ressembler ses stands à ceux d'un supermarché. Et tandis qu'à Vevey, par exemple, une grande surface recrée à l'intérieur, avec succès et habileté, le désordre et la vie d'un marché extérieur, à Lausanne les stands rivalisent désormais dans le respect d'un ordre qui n'a rien à y faire. Les fruits sont calibrés, les légumes bien propres et bien rangés. Ils sont heureusement encore quelques uns à proposer de la raisinée dans des bouteilles récupérées et à tenir de vrais bancs de marché, comme on les trouve en France et en Italie: qui ne ressemblent pas à des rayons de la Migros, mais à un déballage provisoire de marchandises à l'état brut.

Sonder idiot

(ag) Si vous vous arrêtez à Annecy, vous serez invité à remplir un questionnaire sur la qualité de la vie de la ville de Bernard Bosson, maire, vice-président des maires de France, député de la Haute-Savoie.

Dans la première partie, vous devez dire ce qui freine la «Qualité de vie» (QDV) et classer par ordre d'importance des données aussi disparates:

- le bruit
- la disparition de certaines espèces (faune, flore)
- l'illettrisme
- l'insalubrité
- la pauvreté
- la pollution
- le manque de civisme
- la solitude

La QDV est notamment freinée par la QQterie insondable.

Devoir de vacances

(jd) Nous poursuivons, en cette période estivale, notre petite chronique des faits qui ont retenu notre attention ces dernières semaines.

21 juillet. Un Suisse pris de boisson a frappé un Tamoul. Ce dernier a succombé le lendemain à ses blessures. En une année six requérants d'asile sont morts des suites d'une agression.

22 juillet. Profitant du beau temps persistant, l'ozone a allégrement dépassé la valeur limite fixée par la réglementation fédérale, et ce dans plusieurs régions du pays. A Chiasso, on a mesuré un dépassement 2,5 fois supérieur à la valeur limite, une situation que les experts considèrent comme dangereuse pour la santé. Aucune mesure d'urgence n'est efficace. Seule une réduction durable et importante des émissions d'oxydes d'azote et d'hydrocarbures contribueront à remettre l'ozone à sa juste place.

24 juillet. Les policiers municipaux, comme leurs collègues fonctionnaires de la ville de Zürich en contact direct avec le public, devront porter une plaque indiquant leur identité.

25 juillet. Le monde tropical ne côtoiera pas vignobles et vergers. Le promoteur d'un parc d'attraction exotique à Martigny, découragé par l'opposition résolue des organisations de protection des animaux et de l'environnement, abandonne son projet.

2 août. Onze pays occidentaux ont bloqué les avoirs irakiens et koweïtiens. Le Conseil fédéral se contente de recommander aux banques suisses une vigilance accrue lors d'une demande de retrait koweïtien. Ces dernières ne sont guère enchantées du rôle politique qu'elles doivent ainsi assumer. En mars 1986, l'exécutif helvétique n'avait pas hésité à bloquer les comptes suisses de la famille Marcos. A l'époque les banques avaient vivement critiqué cette décision, à leurs yeux illégale. Que faut-il faire pour bien faire?

3 août. «Le temps est venu de créer un service civil de remplacement». C'est l'Union démocratique du centre qui, lenteur bernoise oblige, arrive à cette conclusion.

6 août. La mobilité des Suisses ne cesse de croître. Le trafic global a augmenté de plus de 80% depuis 1970. Alors que les chemins de fer ont transporté un tiers de plus de passagers/kilomètres, le trafic routier privé a crû de 93% et le trafic aérien de plus de 100%. La part des transports publics sur rail et sur route est toujours à la baisse et ne représentait en 1988 que 15,9% de l'ensemble du trafic.

7 août. Vu l'unanimité au sein du concert des nations quant à la nécessité de sanctions économiques contre l'Irak, le Conseil fédéral décide, au cours d'une conférence téléphonique tenue à 6 heures du matin, d'appliquer des sanctions analogues à celles adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU. Dans une si-

À PROPOS D'UNE ENQUÊTE

L'argent des députés

(cjp) - L'enquête du magazine *Politik und Wirtschaft* (n° 8) a eu un certain impact même en Suisse romande. En l'analysant on constate d'ailleurs qu'il y a eu un gros effort de recherche mais que les zones d'ombres restent nombreuses.

En premier lieu, il y a le fait que les données publiées ne concernent que 120 élus fédéraux sur 246. Même dans les 11 cantons où le registre des impôts a pu être consulté, il y a un déficit de 12 élus (9%) car seuls trois cantons (OW, ZG, SH) sont représentés dans la liste avec tous leurs parlementaires siégeant à Berne. On note aussi quelques réclamations au sujet des chiffres publiés: il est probable qu'il y a eu une erreur de transmission au sujet des revenus d'un élu neuchâtelois; et des femmes ont fait remarquer que les montants indiqués étaient ceux du couple. Il faudra donc suivre les lettres de lecteurs des prochaines éditions de *Politik und Wirtschaft* pour avoir une vue plus précise des revenus des parlementaires fédéraux pris en considération.

tuation de consensus international, la neutralité par abstention n'a plus de justification.

7 août. Les vaches de Grandvent, au-dessus de Grandson, pourront continuer à porter des cloches, mais de dimension raisonnable! Le Tribunal fédéral a rejeté le recours d'un habitant qui exigeait un périmètre de 500 mètres libre de cloches autour de sa maison.

10 août. Un Suisse sur deux est d'avis que libertés du commerce et de l'industrie, de croyance et de conscience, et de la presse ne sont que partiellement ou pas du tout garanties dans notre pays. Un quart seulement des personnes interrogées croit à l'égalité de chacun devant la loi. 44% des citoyennes et des citoyens estiment que la Suisse n'est plus une véritable démocratie. Tels sont les principaux résultats d'un sondage d'opinion publié par *Das Magazin*, le supplément hebdomadaire du *Tager Anzeiger* et de la *Berner Zeitung*. ■

Au surplus, la différence de traitement des données fiscales entre les cantons signifie que les revenus et les fortunes publiés peuvent être sensiblement inférieurs à la réalité si l'on fait des comparaisons. A Zürich, par exemple, la fortune n'est imposable qu'à partir de 100'000 francs. Au surplus, comment sont évalués les éléments de fortune, en particulier les immeubles? Ces nuances ne peuvent pas être prises en considération dans l'enquête du magazine allemand.

Sur le plan des mandats les plus importants des parlementaires, on est heureux de constater que la SA des éditions Domaine Public a le même poids que la Société de la Gazette de Lausanne et Journal suisse et la NZZ pour s'en tenir à la presse écrite.

L'absence de transparence fiscale dans la majorité des cantons a pour conséquence une absence de transparence pour la moitié des élus radicaux et pour plus de 70% des élus du PDC. Cela signifie-t-il que les cantons où ces partis dominent, surtout en ce qui concerne le PDC, sont des cantons où le secret fiscal est le mieux gardé? En revanche pour les autres partis la majorité des élus sont présents dans la liste de *Politik und Wirtschaft* (entre 55 et 60% pour socialistes, UDC et libéraux). ■

L'Amérique, du sud au nord

Pinerolo, dimanche 15 juillet.

Nous rencontrons Mireille Kuttel et son mari à la sortie de la messe — elle venue la veille à Turin recevoir un prix pour l'ensemble de son œuvre (*La Pérégrine, La Malvivante...*) en sa qualité de Piémontaise de l'extérieur. Sur les murs du Dôme de San Donato, protecteur de Pinerolo (jadis Pignerol, où fut enfermé l'Homme au Masque de fer!), des inscriptions: NI DIEU, NI ETAT, NI ESCAVES, NI PATRONS.

Sur l'un des piliers des arcades qui entourent le dôme, un tract:

«ATTENZIONE! Ce tract est destiné à ceux qui ne veulent pas voter. (...) Un bulletin blanc offre une occasion facile, pour l'un ou l'autre des scrutateurs, de donner à son parti une voix supplémentaire (il suffit de faire en cachette une croix au bon endroit) (...). Au contraire, un bulletin NUL ne VA PAS à la majorité, ni à AUCUN AUTRE PARTI.» Etc.

Nous avons alors été invités par les Kuttel au banquet offert en l'honneur de Mireille et des autres lauréats — ce qui m'a valu d'être assis à côté d'un Piémontais de Cordoba, en Argentine (300'000 habitants en 1950; 780'000 trente ans plus tard), homme d'une grande cordialité, doué d'une voix de

stentor et muni d'un répertoire pratiquement inépuisable.

A propos de l'Argentine, avez-vous lu ce récit qui vient de paraître aux Editions Mon Village, chez A.-L. Chappuis: *Les Vents d'ailleurs*, de Marlène et Bernard Curtet? Deux cent trente-et-une pages plus trente-deux pages de photos, la plupart en couleurs, qui relatent l'extraordinaire épopée de deux jeunes Vaudois, qui sont remontés en «Renault Express» du sud de l'Amérique du Sud, la Terre de Feu, jusqu'à l'Alaska — centvingt mille kilomètres; trois fois le tour de la terre.

Récit tout simple, sans prétentions littéraires, mais vivant et chaleureux — il fallait Chappuis pour l'éditer et lui permettre d'atteindre son public. A sa lecture, deux choses m'ont frappé:

La première, c'est la misère, ou tout au moins l'extrême pauvreté, sur quoi vient se greffer la corruption. Sans compter le système policier: «La mendicité est monnaie courante dans toute l'Amérique du Sud. Des centaines de fois on se trouve en face d'une main qui se tend, d'un regard qui implore, d'une bouche qui demande...»

... l'«austral» a fait une terrible chute. D'un coup la vie est trente pour cent moins chère pour nous les veinards qui

avons des dollars. Les Argentins eux font la mine. En février déjà les banques avaient fermé leurs guichets deux fois pour enrayer la plongée de la monnaie...

L'inflation galope. Pour nous, la montée des prix est compensée par la chute de la monnaie, mais pour les Brésiliens...

J'imagine que ce sont les petits plaisirs de l'économie dite «de marché» — les petits plaisirs qui attendent les pays de l'Est, après les solides jouissances de l'économie dirigée...

La seconde, c'est l'extraordinaire chaleur humaine — provoquée peut-être par l'attitude de Marlène et de Bernard — de ces démunis:

«Nord-est du Brésil: pauvreté du sol. Mais richesse des cœurs» — C'est le titre d'un chapitre.

«(La famille Chavez) Un goût d'honnêteté, de générosité, de simplicité, de franchise, de pureté, d'innocence et de gentillesse.»

«(La famille Martinez) (Son) accueil est indescriptible, cela doit ressembler à celui que fit le père à son fils dans la parabole de l'enfant prodigue!»

Un autre encore: «Il est encore plus généreux que pauvre.»

Un seul regret: par trop de modestie, les deux auteurs ne disent rien d'eux-mêmes, ni qui ils sont, ni comment ils en sont venus à partir, ni ce qu'il faisaient avant! ■

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Yvette Jaggi (yj)

Wolf Linder (wl)

Charles-F. Pochon (cfp)

Points de vue: JeanLouis Cornuz

Heinzpeter Studer

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1, case postale 2612, 1002 Lausanne

Téléphone: 021 312 69 10

Télécopie: 021 312 80 40 Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet, Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA

ÉCHOS DES MÉDIAS

Plusieurs journaux alémaniques tiennent à être présents sur les lieux de vilégiature et à y concurrencer *Blick* et, dans une certaine mesure, la *Neue Zürcher Zeitung*. C'est ainsi que le *Tages-Anzeiger*, qui était traditionnellement en Italie et en Espagne, se trouve aussi cette année en Autriche, dans le Midi de la France, dans les principales cités et îles grecques, à Chypre et dans le sud de la Turquie.

Blick a augmenté son prix de vente à 1 franc 20 alors que son concurrent germanique *Bild* continue d'être vendu 70 centimes en Suisse.

Nouvelle tentative du PSS de lancer un journal interne. C'est au moins la troisième. Le numéro 1 de *SPS Info* n'a paru qu'en allemand. Tirage: 35'000 exemplaires.

La revue *Panorama* éditée en Suisse par le ministère sud-africain des affaires extérieures a changé sa périodicité. Elle ne paraîtra dorénavant que tous les deux mois mais elle double son volume.

Le *Répertoire des médias* pour Genève et la région (années 1990-1991) a paru. Très complet, il est un instrument de travail idéal pour les informateurs. Edité par le Service de l'information de la République et canton de Genève, sa réalisation est l'œuvre de M. Ernest Bollinger.

Pour un espace politique propre aux femmes

Heinzspeter Studer, député au Grand Conseil de Saint-Gall et membre du comité de l'Alliance Verte Suisse, doute de l'efficacité des quotas pour lutter contre la sous-représentation des femmes dans la vie politique, une proposition faite à plusieurs reprises ces derniers temps, notamment par la Commission fédérale pour les questions féminines. Nous publions ci-dessous son point de vue sur la question, comme contribution au débat.

Il y a vingt ans, les femmes ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité, mais les structures politiques n'ont pas changé pour autant! Les femmes n'ont pas eu la possibilité de développer une culture politique propre: elles ont été intégrées dans des structures créées par les hommes. Vingt ans de suffrage féminin, c'est l'histoire de la socialisation des femmes dans un cadre politique masculin. L'analyse de ce qui se passe dans les partis, les parlements et au sein des autorités est à cet égard révélatrice: les femmes détiennent certes quelques places — c'est maintenant chose convenue — mais les hommes tiennent la barre. C'est une majorité masculine artificielle qui décide quelles femmes sont promues. Rien d'étonnant dès lors que la plupart des femmes montrent peu d'enthousiasme à participer à ce jeu.

Si la vie parlementaire a permis d'atténuer mais aussi de masquer les oppositions entre classes sociales, elle n'a pas résolu l'antagonisme ancestral entre hommes et femmes: le poids principal des tâches sociales incombe toujours aux femmes, alors que les hommes disposent de la propriété, du prestige et de l'influence. Il faut aussi comprendre l'abstention politique des femmes comme une résistance muette à l'intégration forcée dans une société masculine. Et dans cette optique, le refus du droit de vote par de nombreuses Appenzelloises revêt une signification plus profonde.

Ce qui manque aux femmes, ce sont des lieux où elles puissent se rencontrer entre elles.

Au niveau fédéral, rien de plus sim-

ple pour créer un tel lieu. Premièrement: dissoudre le Conseil des Etats devenu sans objet, car il n'y a plus de différence fondamentale entre la Confédération et les cantons. Deuxièmement: créer un Conseil des femmes, élu par les femmes. Troisièmement: transformer le Conseil national en un Conseil des hommes élu par les hommes. Ainsi la procédure actuelle d'élimination des divergences, inutile et compliquée, ferait place à un débat plus fondamental entre les deux Chambres.

Imaginons de plus un gouvernement élu pour moitié par le Conseil des hommes et pour moitié par le Conseil des femmes, le président étant désigné alternativement par chacun des Conseils. Simultanément, on s'assure qu'aucun magistrat ne reste en charge plus de sept ans, période au-delà de laquelle aucun être ne tient le coup.

Imaginons finalement les parlements cantonaux organisés de la même manière, des exécutifs et des tribunaux élus paritairement par des conseils d'hommes et de femmes...

Ce qui manque aux femmes, ce ne sont pas quelques sièges supplémentaires, mais des lieux où elles puissent développer leur propre culture politique et décider de manière autonome. La question doit rester ouverte de savoir si au fil des ans les Conseils de femmes en viendraient à organiser de manière encore différente la culture politique féminine. La seule chose importante, c'est que les femmes puissent se décider librement. Les hommes auraient beaucoup à apprendre de cette expérience.

Heinzspeter Studer

Il y a Eglise et Eglise...

L'Eglise est-elle démocratique? Deux lecteurs réagissent sur ces termes très généraux accolés (DP 999). Le premier à propos de l'utilisation du terme sans qualificatif.

Ce qui m'agace, c'est cette manie de toujours parler de «l'Eglise» comme si ce terme recouvrait l'ensemble des chrétiens, alors qu'on désigne seulement l'Eglise catholique romaine. Vous savez bien que ce n'est pas la seule, et ce qu'on dit d'elle ne concerne pas forcément les autres, surtout dans l'article ci-joint. C'est la démocratie et l'Eglise catholique romaine qui ne font pas bon ménage. Les Eglises protestantes sont absolument démocratiques, c'est même dans la pratique des paroisses genevoises (ou plutôt de l'Eglise, il n'y avait pas alors de paroisses) que les citoyens du XVI^e siècle ont appris la démocratie. Alors merci de ne plus utiliser ce vocable sans qualificatif.

André Laporte, pasteur,
Chêne-Bougeries

Le second (P.-A. Goy de Clarens) nous adresse le texte de la constitution récente d'Uri (1984) «...fidèle aux vieilles traditions réglant les rapports des Eglises et de l'Etat dans les cantons de l'Ancienne Suisse.»

Nous citons deux articles de cette constitution.

art. 8 al. 1: Les Eglises nationales règlent leurs affaires de manière autonome, dans les limites fixées par la constitution et par les lois. Elles s'organisent selon des principes démocratiques.

art. 114: L'assemblée paroissiale a les mêmes prérogatives que l'assemblée municipale, mais limitées aux seules affaires ecclésiastiques.

* * *

A propos du mur de Belfast et de la publicité (DP 1002).

Un lecteur (M. Ph. Beck) attire notre attention sur un article consacré à ce dramatique sujet (délaié par l'actualité médiatique) publié dans *Interrogation*, qui paraît huit fois l'an, sans publicité. ■

Quand le bâtiment va (moins) bien

(y) Les projets des pouvoirs publics comme des investisseurs privés restent nombreux et les carnets de commande demeurent bien remplis dans le secteur de la construction, où se poursuit la chasse au personnel qualifié, aux saisonniers et autres frontaliers — pour ne rien dire des travailleurs au noir. Toutefois, certains signes, qui trompent sans doute moins que les prévisions des économistes ou les intentions affirmées par les investisseurs, laissent attendre des lendemains moins chantants. Reste à savoir si «le bâtiment», secteur traditionnellement sensible, va une fois de plus jouer le rôle d'annonciateur d'un possible retournement de conjoncture.

Les intentions des constructeurs demeurent fermes: tant les pouvoirs publics (30% des travaux exécutés en 1989) que les investisseurs privés (70%) annoncent des projets en nombre, avec des taux de croissance attendus pour 1990 qui se maintiennent au niveau élevé des deux années précédentes, notamment pour les communes et les constructions industrielles. Le tout en contradiction flagrante avec les rumeurs de récession qui se répandent.

Ce «qui peut attendre» attendra

De fait, l'écart entre les projets et les réalisations pourrait bien se creuser sensiblement. L'augmentation des frais financiers consécutive à la hausse des taux d'intérêt incite plus d'un investisseur à la prudence, voire au renoncement en extremis. Cela vaut d'abord bien sûr pour la construction de logements familiaux, dont la production ralentit, mais aussi pour tous les projets «qui peuvent attendre» comme il y en a tant dans les cartons.

Ce que (pré)voyant, les entrepreneurs et autres patrons — des bureaux d'architectes ou d'ingénieurs, de chantiers ou d'ateliers — retrouvent des procédés et comportements oubliés pendant la très haute conjoncture des années 84/85 et suivantes; les voilà qui remplissent à nouveau (et «pour de bon») des formulaires de soumissions; qui ne chipotent plus sur les travaux de rénovation; qui, même bénéficiaires du système plutôt fermé des adjudications et

commandes publiques, prennent conscience de la nécessité d'une plus libre concurrence pour l'octroi des grands et petits travaux.

Ça va concentrer !

Autant le dire clairement: au niveau des structures dans le secteur de la construction, les choses vont devoir changer, et de manière d'autant plus spectaculaire qu'elles ont peu évolué; le «bâtiment» reste le domaine attiré des petites et moyennes entreprises, avec leur idéologie «arts et métiers» — version helvétiquement traditionnelle de l'engouement contemporain pour le «small» désormais considéré comme automatiquement «beautiful». En effet, les quelque 110'000 entreprises de la construction offrent environ 200'000 places de travail, auxquelles s'ajoutent les 130'000 personnes occupées dans près de 19'000 entreprises de second œuvre, les 25'000 emplois des 6500 bureaux d'architectes ainsi qu'une douzaine de milliers de collaborateurs travaillant dans environ 2000 bureaux d'ingénieurs. Une telle dispersion appelle évidemment la concentration. Et le tissu va se resserrer, par des rachats spectaculaires du type Losinger/Bouygues et par nombre d'opérations plus discrètes comme il s'en passe chaque jour dans d'autres branches encore peu concentrées, particulièrement dans le secteur tertiaire (hôtellerie, voyages, publicité, etc).

Effet classique de tout processus de

concentration: les plus grands ont aussi les plus forts taux de croissance, interne ou par acquisitions. Et dans le secteur de la construction où le marché est parfois exagérément compartimenté par les corporations professionnelles ou les zones d'adjudications, il y a encore beaucoup de marge avant que l'on puisse parler de monopoles — sinon de spécialité ou de proximité — ou même de positions dominantes. Les dix-huit entreprises composant le Groupe de l'industrie suisse de la construction, qui rassemble les plus grandes sociétés, réalisent ensemble 8% seulement des ventes du secteur, soit 3,5 milliards de francs sur 46. A noter que l'on compte sur les doigts d'une main les principales sociétés cotées en bourse, soit Losinger, Stuaag, Zschokke et Züblin.

Les vrais enjeux

De toute évidence, l'évolution des structures ne suffira pas à créer les conditions d'une authentique concurrence, en matière de grands projets comme de petits travaux. Il y faudra aussi une conjoncture moins facile, qui se profile sous la pression des taux d'intérêt, de nouvelles interventions de la Commission des cartels et, surtout, l'échéance européenne, qui va tôt ou tard susciter toutes sortes de rivalités commerciales. D'ici là, on consacrera beaucoup de temps à disputer, avec davantage d'arrière-pensées que d'argent, des effets induits par la législation sur l'aménagement du territoire ou par les arrêtés fédéraux urgents contre la spéculation immobilière. Débat intéressant certes, mais pas très porteur. Il importe bien davantage de se préparer à l'inévitable intervention des entreprises étrangères, d'envisager de lancer des «contres» en forme d'exportation de services et même de prestations, et de trouver les moyens d'avancer enfin avec les grands projets d'intérêt général: Rail 2000, transversales alpines, trafic d'agglomération, protection des eaux et de l'environnement. Enjeux d'importance qui valent bien une restructuration générale (comme dit la presse financière, de *Finanz und Wirtschaft* du 11.7.90 à *Agefi* du 31.7.90), ou une collaboration ouverte entre partenaires sociaux (comme le suggère formellement la NZZ des 7/8.7.90). ■